



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	9
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	27
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	27
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	32
2.3. A des fins de visibilité.....	34

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme :
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisants dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets

de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

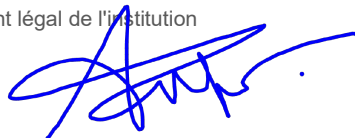
Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Florence DUFOUR, Directrice Générale

Signature du représentant légal de l'institution



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage :

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ☒

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions :

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ☒

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes ☐

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus ☐

Partenariats pour l'innovation ☐

Erasmus Action clé 3 (KA3) :

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération : ☐

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle ?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

L'Ecole de Biologie Industrielle (EBI) détient la Charte Erasmus depuis 2005 et notre participation au programme Erasmus + jusqu'à aujourd'hui nous a permis de bénéficier de fonds afin de développer la partie européenne de notre stratégie internationale et d'aider nos étudiants et nos personnels. Elle nous a également permis de structurer la partie hors Europe de notre développement international.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

L'EBI compte plus de 800 étudiants et diplôme environ 170 ingénieurs par an. L'équipe permanente est composée de 60 salariés soutenus par 90 intervenants et professionnels extérieurs.

L'école est associée à CY-Tech, l'établissement expérimental du territoire de Cergy-Pontoise porté par l'Université de Cergy-Pontoise.

Le Service International de l'EBI est composé de 2 personnes : une responsable internationale, aidée d'une assistante à temps partiel, représentant un total d'1,25 d'équivalent temps plein (ETP) sont dédiés au développement international.

La reconnaissance de son diplôme par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) confère une grande mobilité à ses diplômés au niveau international, 15% travaillent à l'étranger, la majorité en Europe.

L'école est certifiée ISO9001 sur l'ensemble de ses activités de formation et de recherche. Nous nous engageons à poursuivre la politique qualité et le développement de l'établissement en lien avec le réseau international des ingénieurs et les instances représentatives françaises.

L'EBI est une école d'ingénieurs dont le taux de placement des diplômés à 90% (pourcentage de la dernière promotion diplômée) et dont 15% à l'international est satisfaisant. Nous faisons porter nos efforts sur deux axes : l'internationalisation de chaque étudiant et de chaque professeur, et la motivation des diplômés à poursuivre une carrière de recherche internationale. Le programme ERASMUS contribue fortement à ces axes stratégiques en finançant la mobilité, et par la suite incite nos étudiants à partir en mobilité et nous encourage à développer de nouveaux partenariats et opportunités.

La mission de l'Ecole de Biologie Industrielle (EBI) est de former des ingénieurs responsables, innovants, humanistes et ouverts sur le monde. Dans ce but, nous proposons un parcours qui ajoute à la compétence industrielle une dimension personnelle, interculturelle et émotionnelle. La culture générale se développe par notre programme Agora et la pratique linguistique grâce au programme Babel. L'EBI a été la première grande école française à bannir toute forme de classement pour forger des diplômés sachant coopérer, mettre leurs talents au service de tous les défis, et vivre la devise des EBIstes : « Conjuguer passion et carrière »

À la fin de leur formation, chaque étudiant doit justifier d'une réelle compétence internationale. Celle-ci se traduit, entre autres, par une immersion en entreprise à l'étranger d'au moins 2 mois, d'un séjour d'au moins un mois et d'un examen externe de langue anglaise à niveau certifiant (TOEIC 820/990). En plus de ces éléments obligatoires, nos étudiants ont la possibilité d'étudier un ou 2 semestres chez nos partenaires européens et internationaux et effectuer tous leurs stages à l'étranger.

Grâce à ces expériences, les étudiants peuvent améliorer leurs connaissances linguistiques, prendre conscience de leur identité européenne et avoir accès à une éducation de qualité chez l'un de nos partenaires académiques.

L'EBI apporte à ses étudiants une dimension internationale pour les préparer à être des acteurs d'une société ouverte, collaborative et internationale. Notre politique internationale se décline en deux parties distinctes : l'internationalisation à domicile afin de faire vivre à tous nos étudiants une expérience internationale à Cergy et l'internationalisation par la mobilité à l'étranger.

I. L'internationalisation à domicile est composée des éléments suivants :

1. Les cours interculturels obligatoires

L'EBI est de l'avis que, quels que soient le métier ou la fonction que les étudiants exerceront plus tard, qu'ils choisissent de rester en France ou s'expatrier, ils travailleront forcément dans un environnement multiculturel, voire multinational.

Soucieuse de les accompagner sur ces aspects, l'EBI organise une série d'ateliers interculturels en vue de faciliter les interactions et les relations avec des personnes venant d'horizons différents, ou peut-être d'autres pays. Ces séances interactives les aident à mieux comprendre comment la culture influence notre façon d'appréhender la différence et proposent des pistes pour faciliter la communication et le travail en équipe.

Un professionnel intervient à plusieurs reprises dans le parcours de tous les étudiants à l'EBI – une fois à la fin de leur 2^e année pour préparer les mobilités académiques optionnelles de 3^e année, et pour préparer les stages obligatoires à l'étranger que la plupart des étudiants effectuent à la fin de leur 3^e année.

Pour les étudiants dont la candidature de départ a été validée et dont le départ est imminent, un atelier spécifique est dédié.

Ce premier volet est complété par d'autres ateliers proposés en 4^e, au retour des étudiants pour les aider à valoriser leur expérience internationale et retrouver leurs marques dans l'établissement.

2. Debriefing de semestres académiques à l'étranger/séjours à l'étranger

Dès la rentrée et tout le 1^{er} semestre, une série de présentations est organisée par le Service International pour permettre la dissémination des expériences des étudiants qui sont partis un ou deux semestres à l'étranger.

Pendant l'année suivant leur séjour à l'étranger d'un mois, chaque étudiant doit faire une soutenance en anglais sur une différence culturelle ou un point marquant de son séjour à l'étranger devant d'autres étudiants et les professeurs de l'EBI.

3. Des cours scientifiques dispensés en anglais

L'EBI développe ses programmes en langue anglaise (actuellement 1^{re} année ingénieur) et en fait bénéficier indifféremment les étudiants français ou internationaux.

Afin de maintenir et développer les cours scientifiques dispensés en langue anglaise, chaque nouvel intervenant est requis d'avoir un niveau d'au moins B2 en anglais. L'EBI implique un coach pour aider tous les professeurs qui souhaitent basculer leur cours en anglais.

Il est prévu d'élargir l'offre des cours en anglais en 2^e et 3^e année ingénieur ainsi que proposer un cursus bilingue afin d'accroître notre attractivité internationale aussi bien que les compétences linguistiques de tous nos étudiants.

En plus des cours scientifiques en anglais et afin d'augmenter la mobilité entrante, un ou plusieurs programmes d'été mutualisés avec les écoles de CY Alliance permettront aux étudiants internationaux de découvrir l'école et le territoire. Les étudiants nationaux sont également invités à y participer.

4. Préparation linguistique pour faciliter les mobilités

L'EBI forme les étudiants à connaître deux langues en plus du français. Dans ce but, l'anglais est obligatoire tout au long du cursus (1h30/semaine). Les élèves doivent obtenir un score supérieur ou égal à 820/990 au TOEIC pour être diplômés.

Pour découvrir d'autres langues et améliorer leur ouverture internationale, mais aussi pour préparer leurs mobilités, les étudiants peuvent suivre jusqu'à 3 cours par semestre au Centre BABEL, créé en 2011. Au total, sur leur scolarité, ils doivent valider au minimum 3 semestres dans une ou plusieurs langues, et peuvent valider jusqu'à 16 semestres. Ils ont le choix parmi : allemand, arabe, chinois (mandarin), espagnol, japonais, italien, portugais et français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux.

Les cours sont dispensés par des professeurs dans leur langue maternelle et les élèves sont regroupés par niveau. L'évaluation de fin de semestre repose sur un examen écrit, la participation et les devoirs remis.

Depuis la crise sanitaire, l'EBI propose également à ses étudiants et ses salariés des formations linguistiques en ligne notamment Gymglish et une préparation TOEIC.

5. Professeurs visitant

L'EBI favorise et motive l'accueil de professeurs « visitant » au sein de ses laboratoires et prend en charge leur logement et parfois leur billet d'avion. Durant leur séjour, les professeurs « visitant » assurent quelques enseignements dans leurs domaines de spécialités et de compétences. Il s'agit généralement d'enseignements de majeures ou de mineures de fin cycle. Ils présentent leur laboratoire et leur université lors d'une conférence et proposent aux étudiants de les accueillir en stage dans les laboratoires de leur université.

En plus, quatre bourses de professeurs étrangers invités avec « accroche recherche » sur quatre mois sont proposées et financées sur fonds européens et fonds propres. Ces bourses ouvrent des perspectives pour nos étudiants en recherche de stage au sein de laboratoires européens et internationaux. Cette action génère également des publications scientifiques.

6. Etudiants entrants

a) Cours

Comme mentionné ci-dessus, les cours scientifiques dispensés en anglais sont un outil pour attirer et augmenter le nombre d'étudiants entrants. La plupart des étudiants entrants viennent des partenaires européens.

Afin d'augmenter la mobilité entrante, un ou plusieurs programmes d'été mutualisés avec les écoles de CY Alliance permettront aux étudiants internationaux de découvrir l'école et le territoire.

Un programme préparatoire L1-L2 est déployé en coopération avec d'autres écoles dans une série de pays cibles. Il permet de diversifier les profils des étudiants admis à l'EBI. L'objectif est une mobilité entrante à hauteur de 10% de l'effectif en 2024.

b) Stages

Les professeurs sont amenés à proposer des accueils dans les laboratoires pour travailler sur leurs thématiques : formulation, microbiologie, biologie moléculaire, bio-informatique, biostatistiques, procédés de fabrication...

Nous accueillons en stage dans nos laboratoires de recherche des étudiants internationaux pendant le 2ème semestre. Ils sont pris en charge par les services Stages et Relations Internationales une fois que le thème et l'enseignant chercheur ont été identifiés. Ces stages sont validés par un rapport, une évaluation et une soutenance qui conduisent à l'obtention des ECTS.

Notre but est de développer des publications conjointes avec les universités partenaires.

7. Adhésion aux réseaux pour le recrutement des étudiants internationaux

a) Réseau n+i

L'EBI fait partie du réseau « n+ i » qui fédère 60 – 70 écoles d'ingénieurs de toutes spécialités. Il met en contact les écoles de son réseau avec les étudiants étrangers qui souhaitent obtenir un Master en France.

b) EG@

L'EBI recrute également grâce au concours Euro Graduation Access appelé EG@ qui a pour objectif de recruter des étudiants africains de bon niveau scientifique, souhaitant effectuer des études supérieures dans l'une des 8 grandes écoles d'ingénieurs françaises membres du consortium EG@.

Depuis 3 ans, le concours a permis à plus d'une centaine d'étudiants africains d'intégrer la 1ère année du cycle-ingénieur de ces écoles, toutes habilitées par la Commission du Titre d'Ingénieur (CTI)."

En dehors du programme principal d'ingénieurs, l'EBI propose d'autres formations susceptibles d'attirer des étudiants internationaux :

c) Mastères Spécialisés

L'EBI propose également 2 Mastères spécialisés pour les étudiants français et internationaux :

- Mastère spécialisé® MQRVal Management de la Qualité, Risques et Validation Process (en français).
- Mastère spécialisé® Mastère Spécialisé en Management des Affaires Réglementaires des Parfums et Cosmétiques (en anglais) opéré en commun avec une école professionnelle spécialisée dans le parfum et les cosmétiques, l'ISIPCA.

8. Facilitation de l'accueil des étudiants entrants

L'EBI s'inspire du label « Bienvenue en France » pour l'accueil de ses étudiants internationaux qu'ils soient à plein temps ou en échange.

Des étudiants « buddies » sont identifiés avant l'arrivée de l'étudiant étranger, ils ont pour rôle de le guider dans l'établissement et de lui faire découvrir la culture française.

Une association étudiante, BD'Expats, travaille au sein du Comité International pour assurer la liaison entre étudiants partis à l'étranger, étudiants accueillis et le service des Relations Internationales.

Le Comité International, ouvert aux étudiants, se réunit 6 fois par an pour dynamiser l'ouverture internationale.

Nous avons promu auprès de nos étudiants internationaux régulier le Guichet Unique, dit « International Welcome Desk Cergy Campus », qui regroupe toutes les procédures et informations nécessaires au bon accueil des étudiants internationaux,

notamment en facilitant leurs démarches administratives, en accompagnant leur arrivée et en offrant un accès aux opportunités du campus.

Logement

La mobilité entrante est favorisée par l'accès à des logements pour étudiants internationaux sur le territoire de Cergy-Pontoise. Actuellement nous avons un quota de chambres. La construction de notre propre résidence étudiante prévue en 2020 pour une livraison en 2023 nous donnera des possibilités supplémentaires.

9. Coopération avec les organismes et écoles locaux

Quant aux relations académiques, depuis 30 ans, de nombreux échanges entre les établissements d'enseignement supérieur des deux territoires, ont permis la signature de conventions pour les échanges d'enseignants et d'étudiants.

L'EBI participe à plusieurs instances d'échange sur les bonnes pratiques : Agence universitaire de la francophonie (AUF), Conférence des grandes écoles (CGE), Conférences des Directeurs des Ecoles Françaises Ingénieurs (CDEFI), Union des Grandes Ecoles Indépendantes (UGEI). Ces réseaux aident à soutenir la motivation et fournissent des opportunités de partenariats et des contacts.

II. L'internationalisation à l'étranger est composée des éléments suivants :

1. Développement de nos accords de mobilités

La responsable du Service International, soutenue par le Service des Etudes et la Direction Académique œuvre à augmenter le nombre de partenaires spécialisés dans les domaines de la biologie et des biotechnologies afin de motiver plus d'étudiants à partir à l'étranger.

Afin de réaliser un réseau académique qui reflète ces secteurs, les partenariats sont ciblés sur des zones géographiques d'intérêt, validées par le Conseil d'Administration de l'Ecole. Ils ciblent :

- Les zones francophiles situées sur des charnières géographiques : Europe de l'Est (axe allant de la Pologne à la Turquie), ASEAN et Canada
- Les zones de croissance focalisées sur le triptyque Agro/Cosméto/Pharma : Brésil, Inde, Maghreb, Australie
- Les voisins européens : Irlande, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Allemagne

a) Coopération et mobilité au sein des pays membres de l'Union Européenne

A ce jour, l'EBI travaille avec environ 30 partenaires en Europe grâce au programme Erasmus +. (voir liste des partenaires en annexe)

b) Coopération et mobilité au sein des hors de l'Union Européenne

Pour nous aider dans notre stratégie d'internationalisation, nous avons environ 25 étudiants dans les pays non européens. Nous avons également signé un accord avec des organismes intermédiaires (Asia Exchange, Studies UP) (voir liste en annexe) pour envoyer nos étudiants dans les pays anglophones (Australie, Nouvelle Zélande, les Etats Unis...) en attendant que notre offre de cours en anglais soit suffisamment complète pour attirer les étudiants de ces pays.

Ces destinations sont complétées par un focus japonais. En effet, le Val d'Oise est jumelé depuis 35 ans avec la Préfecture d'Osaka et en lien avec les préfectures de Nagoya (pour l'aéronautique), de Mie (pour l'alimentaire et les biotechnologies) et de Saga qui abrite le Japan Cosmetic Center, jumelé avec la Cosmetic Valley française

dont l'EBI est membre. Les relations académiques entre les établissements d'enseignement supérieur des deux territoires sont facilitées, ce qui a permis la signature de conventions pour les échanges d'enseignants et d'étudiants entre l'Université Préfectorale d'Osaka et les établissements de CY Alliance (ESSEC, Université de Cergy-Pontoise, CY-Tech/EISTI, École de Biologie Industrielle (EBI) et École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications (ENSEA).

La Région Ile de France propose en plus des bourses pour encourager les étudiants japonais à venir étudier dans la région. L'EBI a par ce billet accueilli 2 étudiantes en 2019/20 pour des mobilités comportant une partie de recherche en laboratoire.

2. Implication aux conférences internationales de l'enseignement supérieur

L'EBI participe à plusieurs réseaux et congrès internationaux ainsi qu'à des salons internationaux dédiés à ses secteurs d'emploi : InCosmetics, Cosmetic360, CPHI (le plus grand salon mondial des professionnels de la santé et de la pharmacie).

Elle participe aussi aux salons dédiés aux partenariats académiques qui ont lieu une fois par an, pour rencontrer ses partenaires, identifier de nouveaux partenaires, échanger de bonnes pratiques grâce aux ateliers :

- European Association for International Education (EAIE)
- Asian Pacific Association for International Education (APAIE)
- National Association of Foreign Student Advisers (NAFSA)
- European Union of Private Higher Education (EUPHE) de l'Union des Grandes Ecoles Indépendantes (UGEI)

Elle est enfin co-organisatrice du congrès CONFERE qui réunit des Master 2 + doctorants afin de leur permettre de présenter leurs travaux de recherche. Les meilleurs sont valorisés dans le journal international « International Journal Of Design Innovation & Research » dans la communauté des écoles d'ingénieurs.

3. Minimum 3 mois d'expérience à l'international obligatoire

Chaque étudiant afin d'être diplômé doit avoir passé au moins 3 mois de séjour dans un autre pays. Ce processus d'internationalisation vise à donner confiance à chaque étudiant pour aimer travailler dans un contexte international et avoir plaisir à communiquer avec d'autres personnes.

4. Le séjour à l'étranger en fin de S2 (4 semaines minimum)

Le séjour à l'étranger est la première brique de ce processus. Le séjour de 4 semaines consécutives se réalise dans un pays non francophone de préférence, hors DOM-TOM. Chaque étudiant choisit librement une destination. Il reçoit la consigne de s'immerger et vivre au quotidien selon les us et coutumes du pays, en allant à la découverte des personnes. L'important est l'esprit de découverte, d'exploration, et l'authenticité de l'expérience telle que retranscrite dans le « carnet d'étonnement » quotidien, axé sur l'observation des différences culturelles.

Cette observation s'accompagne d'une auto-analyse de l'adaptation aux différences. L'étudiant doit aussi imaginer l'impact des différences dans un cadre professionnel, ce qui le familiarise avec l'intégration dans une équipe internationale et le rend apte à intégrer de futurs collègues de travail étrangers, y compris pour du travail à distance, via Internet. Le carnet est rendu à l'étudiant, après consultation pour évaluation par les personnels EBI, y compris des administratifs.

Le séjour peut avoir lieu à tout moment de la scolarité, dès la fin des sessions d'examens de juillet et jusqu'à la date de rentrée EBI. Classiquement, les étudiants effectuent leur séjour à l'étranger en fin de première année préparatoire.

5. Mobilités sortantes, parcours académiques à l'étranger

La mobilité académique à l'EBI est optionnelle et actuellement nos étudiants peuvent partir en 1^{re} ou 3^{ème} année du cycle d'ingénieur.

Dans le cadre de partenariats, ou en Study Abroad après accord de la Commission Internationale et du Comité Pédagogique, les étudiants peuvent suivre à l'étranger un programme correspondant au programme pédagogique du ou des semestres concernés par la mobilité dans un établissement d'accueil. Les départs sont possibles sur les S5, S6 ou S9. La mobilité académique à l'EBI est optionnelle.

La mobilité ne peut excéder 2 semestres sur le cycle ingénieur. L'utilisation des ECTS, et des crédits pour les programmes hors Union Européenne, facilite grandement les comparaisons de programme, les échanges et permet la reconnaissance mutuelle des acquis à l'EBI ou en Outgoing.

Le nombre de partenariats académiques proposés aux étudiants de l'EBI pour une mobilité a été doublé depuis la signature de la Charte Erasmus 2014. D'ici 2027, le nombre d'étudiants effectuant une mobilité académique sur leur cursus a pour cible d'atteindre 40% pour une promotion diplômée (actuellement 25%).

La prise en charge partielle ou totale des scolarités correspondantes hors Europe est opérée par l'EBI selon des critères sociaux et formalisés par un prêt d'honneur du fonds social de l'école. Les étudiants boursiers peuvent obtenir en plus un prêt d'honneur de ce même fonds. Le but est que le financement ne soit pas un frein pour la mobilité. Ce point sera développé plus en détail dans la partie « inclusion » de ce dossier.

Pour choisir les pays ou les établissements avec lesquels nous souhaitons nouer de nouveaux partenariats, nous nous appuyons à la fois sur l'expertise de nos enseignants et collègues qui ont des relations à l'échelle internationale, mais aussi sur les vœux des étudiants. En effet, lorsqu'ils postulent pour leur mobilité de seconde année, ils font des choix, à partir de ces informations nous réalisons des statistiques pour évaluer les destinations les plus prisées.

Nous avons mis en place un système de témoignages d'anciens étudiants à leur retour de mobilité qui permet aux élèves qui se préparent à partir d'avoir des informations. Chaque année en novembre se tient le forum international pour que les étudiants puissent échanger avant de faire leurs choix de mobilité.

6. Le stage obligatoire à l'étranger (8 semaines minimum)

La formation des élèves ingénieurs en entreprise est réalisée par 3 stages obligatoires intégrés au cursus. Il peut être effectué en fin de S6, S8 ou pendant le S10. Au moins un de ces stages doit avoir lieu à l'étranger pour une durée minimum de 8 semaines

Ce stage a pour objectif de l'immerger dans une entreprise ou un laboratoire de recherche étranger sur une problématique que l'étudiant devra gérer en prenant en compte les différences culturelles, managériales et réglementaires. Ce stage lui permet d'améliorer son aisance dans une langue étrangère et parfois d'acquérir les bases sur une langue nouvelle.

Le stage privilégié par les étudiants pour aller à l'international est réalisé en fin de semestre 6, pendant la période estivale. Cette expérience permet à l'étudiant

d'acquérir l'autonomie nécessaire au travail en projet, au sein d'une équipe internationale. Au cours de ce stage, il est confié à l'étudiant une mission directement en rapport avec les secteurs et les missions enseignées à l'EBI. Pour être validé ce stage doit faire l'objet d'une convention signée par l'EBI, de la remise d'un mémoire de fin de stage et d'une soutenance. La validation du stage octroie 4 ECTS à l'étudiant.

Il est possible de substituer un emploi ou un Volontariat International en Entreprise (VIE) à un stage, à la condition que l'emploi ou le VIE soit défini par un sujet et en lien avec les métiers des ingénieurs EBI et qu'un mémoire et une soutenance permettent d'en valider les compétences acquises.

Si souhaité, tous les stages obligatoires peuvent avoir lieu à l'étranger soit un total de 10 mois.

7. Mobilité sortante : administrative et enseignante

Afin d'augmenter la mobilité du personnel de l'EBI, une mobilité chez un partenaire académique est incluse dans les objectifs annuels de chaque enseignant/administratif (au moins une mobilité en 5 ans).

Une préparation en amont est prévue pour optimiser la réussite de leur mobilité :

Une formation proposée par un centre en Espagne financée par les bourses Erasmus + a permis à nos professeurs de se former en anglais (programme « English for lecturers »). Cette formation est complétée par une formation interne qui a pour but de coacher ces professeurs et les préparer à dispenser leurs cours en anglais et tirer le maximum des mobilités.

8. Mobilité Mixte

La mobilité mixte reste à développer. Lors de l'annonce du confinement au mois de mars 2020, l'EBI a pu mettre rapidement en place tous ses cours en ligne. La crise sanitaire du COVID-19 a permis de revoir notre façon de dispenser les cours. Par exemple, avec les restrictions mises en place pour la mobilité internationale, nous pensons profiter de cette occasion pour faire des enseignements qui sont à la fois présentiels et distanciels (ou blended learning) pour satisfaire ou tous les publics selon leurs circonstances ou situation personnelles.

Avec le développement du distanciel et des webinars, nous allons également développer la possibilité de suivi de cours à distance organisés par nos universités partenaires, et proposer les nôtres pour des validations complétant les programmes existants.

Nous sommes en train d'étudier les opportunités prévues par Erasmus + Virtual Mobility et le dispositif Collaborative Online International Learning (COIL) qui cherche à promouvoir les formations créées ensemble par 2 écoles de l'enseignement supérieur dans des pays différents.

Nous allons également faire partie d'un groupe de travail organisé par la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI)

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

L'EBI souhaite continuer à participer à l'Erasmus Action clé 1 qui couvre la mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur. Les fonds pour les mobilités étudiants, personnel et administratifs ont aidé et aideront l'école dans son objectif d'augmenter d'une façon considérable le nombre de mobilités.

Jusqu'à maintenant l'EBI a focalisé ses efforts principalement dans le domaine de la mobilité pour son équipe et ses étudiants. Forte de cette expérience et les opportunités, l'école souhaite développer ses actions en ajoutant les projets de la KA2 notamment « Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ». Les membres du personnel ont plusieurs missions à remplir, ce qui n'a pas permis encore de travailler davantage des projets. La stratégie internationale de l'EBI sera amenée à évoluer et nous nous intéresserons au développement des projets et de la coopération stratégiques.

Cette action clé doit déboucher sur la conception, le transfert et/ou la mise en œuvre de pratiques innovantes au niveau organisationnel, local, régional, national ou européen.

La mobilité internationale sortante faisant partie intégrante du cursus de nos étudiants, le suivi et la cohérence de celle-ci sont notre priorité. Nos étudiants sont de plus en plus nombreux à partir chaque année en échange à l'international et le programme Erasmus+ est un moteur clé dans cette croissance.

Planning

Date	Activité
Avril/mai N-1	Présentation des partenaires, les principes de la mobilité, les conditions académiques pour le départ, la validation des ECTS et les bourses Erasmus pour les partenaires en Europe, en amphithéâtre pour les promotions en 1 ^{ère} et 3 ^{ème} année. Toutes les informations pour effectuer une mobilité académique ou de stage figurent sur l'intranet (Moodle) de l'EBI.
À partir de juin l'année N-1	Rendez-vous avec le Service International pour complément d'information. Retrait des dossiers pour la demande à l'étranger. Mobilisation des professeurs tuteurs pour préparation des dossiers.
Entre juin et décembre	Études des diverses possibilités d'échanges offertes (avec le professeur tuteur si besoin). Contacter le service international de l'EBI pour toute information complémentaire.

	Compléter le dossier et le valider avec son tuteur pédagogique (Minimum 2 propositions dont au moins 1 PARTENAIRE européen).
Octobre	Assister aux retours d'expériences des étudiants déjà partis à l'étranger. Assister aux réunions d'information (similaire de celles au mois d'avril/avril) et aux présentations de nos partenaires.
Décembre	Date limite dépôt du dossier validé.
Janvier	Étude du dossier par la Commission internationale de l'EBI. Validation des décisions par le Comité pédagogique de l'EBI.
Février	Information aux candidats concernant les décisions et envoi des courriers officiels.
	Suivi des dossiers déposés, le Service des Relations Internationales entreprend les procédures d'inscriptions auprès du partenaire académique.
Entre Mars et Juin	Formalités administratives à faire par les étudiants (inscriptions en ligne, passeports, visas, logements, billets d'avion assurances...) Contrats de mobilité (en cas d'échange Erasmus) à remplir et à signer. Lettres d'acceptation à envoyer au Service international de l'EBI dès réception.
Juillet	Avis définitif du Conseil de Promotion.
Aout - Septembre	Départ.

La mobilité entrante amène une vraie ambiance multiculturelle à l'EBI qui favorise l'ouverture interculturelle et un goût croissant pour l'international.

La présence de la responsable internationale à plusieurs conférences dédiées à l'enseignement supérieur (EAIE, APAIE, ...) pour rencontrer les partenaires académiques de l'EBI et promouvoir notre programme d'études auprès des partenaires et leurs étudiants. Les cours dispensés par nos professeurs chez nos partenaires nous permettent également de faire connaître la qualité de nos enseignements

L'EBI propose de nombreuses possibilités de logement, des cours de Français Langue Étrangère (FLE) leur sont gratuitement offerts pendant toute leur durée de la semaine d'intégration. Une association étudiante « BD Expat » accompagne les équipes internationales lors de la rentrée (accueillir les étudiants sur le campus et faciliter leur intégration tout au long du semestre). Cette association organise aussi des événements, des soirées sur notre site et des excursions tout au long du semestre. Un parrainage (Buddy system) est mis en place dès l'arrivée des étudiants

sur le campus, pour faciliter leurs intégrations et permettre des échanges linguistiques informels avec les étudiants français.

La mobilité entrante a lieu 2 fois par an, la plupart voire toutes les mobilités ont lieu au premier semestre :

Planning

Date	Activité
Avril - Septembre N-1	Lors des rendez-vous pendant les conférences internationales pour l'enseignement supérieur. Promotion du programme de l'EBI.
Mars- Mai	Etudes de dossier de mobilité académique entrante des étudiants lors d'un jury composé du Directeur Académique, le Responsable des Etudes, la Responsable Internationale et l'Assistante Internationale. Envoi des stages de recherche accessible aux étudiants des institutions partenaires. Traitement et sélection des candidats .
Juin	Validation des candidats par le Comité Pédagogique. Proposition d'une chambre étudiante dès acceptation du dossier de mobilité entrante. Après acceptation, appel pour parrainage auprès des étudiants de la même année de formation. Mise en contact étudiant et parrain.
Septembre	Semaine d'intégration, rencontre avec les étudiants et l'équipe. Accueil par le responsable international et visite des locaux. Explications administratives.

En ce qui concerne les stages pour les étudiants entrants, ils ont lieu pendant toute l'année selon les besoins, demandes et disponibilité des étudiants et des enseignants chercheurs. Ils prennent pour la plupart la forme des travaux en laboratoires.

Chaque étudiant a un professeur tuteur qui l'accompagne tout au long de son stage.

Avant la rentrée, il y a une proposition et prise en charge d'un séjour linguistique en français langue étrangère au service de langues à l'EBI (Centre Babel, 1h30/semaine) si le niveau est insuffisant.

Ces stages sont validés par des ECTS.

La mobilité enseignante et du personnel administratif a également toute sa place dans les activités de mobilité, même si cela reste encore à développer. Pendant la Charte 2014-20, l'EBI a intensifié la mobilité de son personnel et cet objectif sera reconduit et renforcé pour les années à suivre. L'école s'efforce à ce que les personnels de l'EBI vivent le développement de leur carrière en lien avec le réseau des partenaires internationaux de l'école.

Lors de la rentrée en septembre, le Service International informe le personnel des opportunités de formations et des Staff Week par le biais d'un site web « i-motion » qui publie des opportunités de mobilité dans des écoles et universités européennes) afin de recenser et structurer les besoins. Ces mobilités ont lieu selon l'emploi de temps et sa disponibilité

La Direction des Etudes établit préalablement une organisation des enseignements rendant possible cette mobilité. Dans la plupart de cas, le salarié se voit intégrer une mobilité dans ses objectifs annuel. En cas de non-faisabilité, la mobilité est reportée pour être organisée l'année suivante.

Un rapport de mission détaillé est remis par le participant à son retour.

Un bilan de la mission est effectué par le professeur lors du comité pédagogique : les possibilités de coopération entre institutions sont alors explorées puis mises en œuvre.

Ces mobilités sont plus que de simples échanges pédagogiques et débouchent parfois sur des collaborations de recherche.

Description opérationnelle

Présentation des opportunités de mobilité lors des Commissions Académiques et Internationales.

Invitation aux débriefings des étudiants ayant effectué une mobilité.

Discussion avec N+1

Mail informant le Service Relations Internationales du souhait de mobilité.

Contact avec le partenaire identifié par le Service Relations Internationales.

Si accord, contact entre le salarié et le partenaire (avec RI toujours en copie des mails).

Planning de la mobilité.

Réservations (vols et hôtel) avec le Service Comptabilité.

Départ.

Retour d'expérience auprès des Commissions Académiques et Internationales.

Rapport de mission sur le SharePoint de l'EBI.

Plan d'action suite à la mobilité.

Le personnel doit effectuer au moins une mobilité académique, de recherche ou de formation dans un pays européen tous les 5 ans afin de faire du benchmarking, explorer les pistes de collaboration

Avant la mobilité, le membre du personnel établit un programme avec le Service International pour voir comment optimiser sa visite (prendre rendez-vous avec les étudiants sur place, présenter les opportunités d'étudier ou enseigner à l'EBI ...

Au retour de la mobilité, le salarié rédige un rapport qu'il présente auprès des autres membres de l'équipe. Il présentera des pistes de stages et de la co-diplomation à explorer lors d'une Commission Internationale.

Pour le personnel administratif il s'agirait de « Job shadowing » (observation du fonctionnement d'un service avec homologue dans l'école partenaire), des formations pertinentes - il fera également état de nouvelles pistes à explorer.

Double Diplômes

La co-diplomation et les doubles diplômes sont une priorité pour la Direction Académique de l'école et nous souhaitons les développer pendant cette nouvelle Charte d'Erasmus.

L'EBI souhaite formaliser des accords avec d'autres formations internationales (masters scientifiques, programmes ingénieurs notamment labellisés EURace, écoles de management...) pour permettre aux étudiants d'enrichir leur parcours de fin de cycle par un semestre d'ouverture

L'EBI a déjà noué des accords avec d'autres formations internationales de masters scientifiques, d'ingénieur ou de commerce français afin de permettre aux étudiants d'enrichir leur parcours de fin de cycle par un semestre d'ouverture.

Ce semestre pourra conférer la validation d'un master universitaire national ou international ou encore un Bachelor d'école de management ou apporter un double diplôme de deux grandes écoles en étudiant au minimum un semestre supplémentaire. L'école veille, dans ses accords, à garantir que le programme associé est conforme aux orientations de l'espace européen de l'enseignement supérieur et à but non lucratif. De façon générale, un avis favorable est aisément donné à un étudiant voulant suivre un cours dans un autre établissement à chaque semestre, en substitution avec un cours électif délivré à l'EBI.

L'extension de nos enseignements en anglais dans le cycle ingénieur augmentera les possibilités de doubles diplômes.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement ?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Les effets escomptés à court termes : – augmentation de la mobilité entrante et sortante pour les étudiants, les enseignants et le personnel administratif.

A long terme – que la mobilité soit la norme et non pas l'exception – une école plus internationale et une équipe plus consciente de l'importance de l'internationalisation et non pas seulement pour ceux qui ont un contact direct avec les étudiants étrangers ou ceux qui veulent partir à l'étranger.

Dans ce but, les impacts principaux envisagés et souhaités de notre participation au programme Erasmus + sont les suivants :

1. L'appropriation de la stratégie internationale de l'EBI par l'équipe et les étudiants :

La participation des salariés et des étudiants aux différents comités (international, académique...) favorise l'appropriation de la stratégie internationale de l'EBI, en permettant la transversalité des projets.

La présence systématique des délégués et représentants des étudiants dans les comités leur donne la reconnaissance et l'importance de leur implication dans la vie de l'école.

Le Bureau des Etudiants et la création récente de l'association internationale « BD Expats » jouent un rôle. Jusqu'à sa création, la compréhension et la dissémination des activités n'étaient pas assez formalisées ni structurées. Maintenant les thèmes internationaux y figurent régulièrement et sont véhiculés par les membres auprès des autres associations.

La mobilité enseignante sortante permet aux professeurs et personnels administratifs de mettre à profit les acquis de l'expérience internationale dans leurs activités. Cela peut se traduire par de nouvelles modalités pédagogiques, ou pratiques administratives

Les indicateurs :

a) Le nombre et la qualité de propositions des étudiants pour les nouveaux partenaires /opportunités de mobilité.

A l'EBI et en règle générale, les partenariats sont créés à partir de la stratégie ciblant certaines zones. Les propositions des étudiants peuvent, après analyse des programmes par le Comité Pédagogique, proposer une mobilité non encore signée.

b) Projets de collaboration avec autres d'écoles locales pour l'intégration des étudiants internationaux (initiatives venant des étudiants)

Par exemple l'idée de créer une association formelle dédiée aux activités venaient des étudiants qui a permis un accueil des étudiants inter école.

c) Le nombre d'étudiants en mobilité par année d'études

Aussi bien que le nombre de semaines passées à l'étranger et le nombre d'établissements d'accueil.

d) L'indice de satisfaction par le biais d'un questionnaire/enquête

Actuellement les étudiants remplissent un questionnaire pour évaluer leur expérience pendant leur mobilité

e) Les enquêtes annuelles de satisfaction sont analysées en groupes avec les pilotes de processus lors des revues de direction.

La synthèse et l'analyse des différentes enquêtes sont réalisées lors de la revue de direction.

La revue de direction est effectuée annuellement préalablement au séminaire annuel. La direction vérifie, lors de la revue, l'adéquation de la politique décrite dans le manuel en étudiant les résultats des audits internes ou externes, en vérifiant l'atteinte des objectifs fixés, en analysant le suivi des écarts, et l'évolution des indicateurs et les SWOT processus. La criticité des activités des processus est calculée, comparée à celle réalisée et prévue de la revue précédente. L'objectif d'amélioration est défini pour l'année suivante et la cotation espérée prévue et notée. Le comité de direction, en accord avec la responsable qualité et les pilotes de processus et responsables de comités et commissions, détermine les besoins en ressources humaines et matérielles. Cette concertation permet à l'équipe de direction de fixer les objectifs et les délais en accord avec les responsables de chaque objectif.

2. Augmentation de travaux de recherche avec nos partenaires

En effet, notre corps professoral couvre de nombreux champs de spécialité et l'école doit assurer dans le temps les compétences scientifiques de ses enseignants

chercheurs. La mobilité de ceux-ci chez nos partenaires servira à améliorer la visibilité nationale ou internationale de travaux de recherche ayant atteint la maturité (par exemple, analyse sensorielle, acceptabilité pharmaceutique...).

Indicateurs :

- a) Augmentation de nombre de co-publications de recherche
- b) Augmentation de nombre de Brevets
- c) Partenariats de recherche (instituts à l'international)
- d) Plus de us de coopération sur les projets (KA2)

3. Augmentation de la mobilité entrante étudiants

Indicateurs :

- a) Nombre d'étudiants en augmentation

L'enjeu pour la période à venir est l'augmentation de la mobilité entrante. Les ingrédients sont identifiés : cours dispensés en anglais comme c'est déjà le cas pour la 3^è année d'études, enseignants aimant communiquer en anglais, places réservées dans des résidences sécurisées, soutien avant et pendant la mobilité par des étudiants-buddies et un professeur-tuteur, accueil d'enseignants-chercheurs invités et promotion de l'EBI sur place par la responsable internationale et un référent académique, si possible le Directeur Académique.

- b) Nombre de partenariats stables

Etudiants venant de la même école partenaire année après année grâce à la qualité du séjour à l'EBI (à reformuler) flux régulier et stable entre différents établissements clairement identifiés

4. L'augmentation des Enseignants entrants

Indicateurs :

- a) Le nombre de professeurs visitant par an qui assurent un enseignement d'au moins 6h
- b) Le nombre de modules intégrés dans le programme EBI assuré entièrement par un professeur visitant

5. Montée en compétence linguistique des étudiants grâce à la mobilité et la préparation OLS

Indicateurs :

- a) Le score TOEIC

Les étudiants qui sont partis en mobilité pour suivre un programme anglophone pendant leur 1^{ère} année cycle ingénieur passent l'examen TOEIC requis pour être diplômé

- b) Le nombre de langues étrangères pratiquées

6. Le développement de nos enseignements en anglais

Indicateurs :

- a) Le nombre de cours enseignés en anglais et dispensé par nos professeurs
- b) Augmentation du nombre de nouveaux partenaires dans le but d'accroître le nombre d'étudiants sortants

c) Indice de satisfaction des étudiants de ces cours

7. Augmentation du nombre des administratifs sortants

L'EBI souhaite agir sur cette mobilité du personnel administratif qui reste faible à ce jour (compétences linguistiques parfois faibles, pas convaincu ni intéressé par l'internationalisation, pas facile de trouver un objectif pertinent d'une mobilité chez le partenaire...).

Indicateurs :

- a) Augmentation et régularité (au moins 2 par an) de mobilité
- b) Augmentation de demande de formation linguistique (tout le monde a la possibilité de suivre une formation en ligne en anglais, allemand et/ou espagnol)
- c) Demande ou intérêt pour les stages d'observation sans que cela soit un objectif imposé mais qui vient de l'intéressé

8. Elargir le nombre de partenaires tout en restant dans le cadre du développement de la stratégie de développement du plan quinquennal,

Indicateur

- a) Nombre de MOU signés par an

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veuillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'ouverture sociale et l'égalité des chances font partie des valeurs portées l'EBI. Avec 4% de son budget annuel consacré aux aides sociales, l'EBI intègre dans ses promotions des étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux études supérieures.

L'accès à l'EBI se détermine par un concours externe qui ne prend en compte que le niveau académique des candidats. Toutefois, le pourcentage de boursiers appelés lors de la sélection Parcoursup est identique au pourcentage de boursiers ayant candidaté, et ce depuis 2019 (sélection garantie par le ministère de l'enseignement supérieur).

Les étudiants répondant aux critères sociaux du CROUS touche une bourse de logement et de mobilité. Ils sont exonérés de 20% à 50% des droits de scolarité sous la forme d'un prêt d'honneur.

De nombreuses aides sociales sont également disponibles aux étudiants les plus démunis qui souhaitent faire une mobilité à l'étranger comme : le fonds social EBI, la bourse régionale d'aide à la mobilité internationale (AMIE), etc. Celles-ci permettent au plus grand nombre d'accéder à la formation ou de réaliser les mobilités internationales souhaitées.

L'EBI développe une politique générale s'appuyant sur des valeurs et une éthique, prenant notamment en considération les difficultés rencontrées par les étudiants les plus démunis en dehors de ses murs :

L'EBI a signé la charte diversité. Elle est labellisée DD&RS par le CIRSES (soutenu par la CPU et la CGE) au niveau 4/5 sur sa politique territoriale et sociale.

Depuis une dizaine d'années, l'EBI soutient le programme d'égalité des chances « Une Grande école Pourquoi Pas Moi » (PQPM) qui permet aux jeunes ayant du potentiel académique dans les écoles des Réseaux d'Education Prioritaires (REP) de s'intéresser aux études supérieures. Elle organise un concours d'éloquence des quartiers tous les ans.

100% des lycéens inscrits au programme actuellement sont issus de Catégorie Socio Professionnelle défavorisées.

L'école adhère à l'épicerie sociale d'Osny, la commune voisine, ce qui permet à la fois d'abonder les collectes et de permettre aux étudiants d'accéder à l'aide alimentaire.

Un fonds d'aide complémentaire a été créé au niveau de CY-Alliance, afin de soutenir les étudiants précaires.

L'EBI met à disposition les coachs, une personne pour organiser les sorties culturelles et des étudiants de l'EBI qui agissent en tant que « tuteurs » pour ces élèves. A ce jour 100% des étudiants de 1re, 2e et 4e année ont pu bénéficier de ce dispositif et de formations dédiées à la connaissance de soi et au développement du leadership.

L'EBI est signataire de la charte handicap de la Conférence des Grandes Ecoles, et soutenue dans cette action par une entreprise mécène, Mérieux NutriSciences.

Un des professeurs de l'EBI est référent handicap. La situation des étudiants en situation de handicap temporaire ou définitif est gérée par la commission d'attribution des tiers temps composée de 2 professeurs, du directeur des études et de 3 étudiants dont un en situation de handicap. Elle se réunit au début du premier semestre de l'année scolaire. En cas de besoin, le comité pédagogique, qui se réunit mensuellement, peut statuer en complément, sur demande d'un étudiant, du référent handicap ou du service des études. Les demandes d'aménagement spécifiques (tiers temps supplémentaire pour les examens, mobilier spécifique, modification des conditions d'accès aux locaux d'enseignement, assistant à la prise de notes, traducteur en langue des signes) sont étudiées dans ces commissions. La décision qui sera appliquée est portée au compte-rendu de réunion et les étudiants demandeurs sont informés personnellement de la décision les concernant. Les handicapés moteurs sont intégrés (postes de travail adaptés au laboratoire)

L'EBI a une expérience en accueil d'étudiants avec déficit auditif (interprètes langage des signes sur certains cours).

Un professeur référent égalité et discriminations agit au cœur de l'EBI et en lien avec la CGE pour la prévention des risques sexistes et du harcèlement. La parité n'est pas obtenue car actuellement 78% de nos étudiants sont des femmes. Cependant, l'EBI contribue à la parité dans ce domaine car seulement 28% des élèves-ingénieurs sont du genre féminin. Toutefois, l'idée d'équilibrer les genres est dans la trajectoire de l'école.

Au niveau des salariés, l'indicateur égalité de l'année 2019 est de 81%. 2/3 des membres du comité de direction sont des femmes, et 35% du Conseil d'administration.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

L'EBI s'engage à mettre en place le dispositif « Erasmus without Paper » qui constitue un enjeu majeur dans la digitalisation suivant le calendrier proposé :

Le projet carte d'étudiant européenne s'inscrit parfaitement dans la politique environnementale de l'EBI. En effet, l'EBI a déjà commencé à réduire la quantité de papier utilisé et à digitaliser autant que possible les supports liés à son activité (cours en ligne, photocopies faites sur demande et pas systématique).

Pour atteindre les objectifs visés par le projet European Student Card, l'EBI travaillera avec une équipe projet multicompetences :

- Responsable Relations Internationales,
- Directeur Académique,
- Responsable informatique,
- Responsable des études,
- Responsable de la vie étudiante.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Un cahier des charges permettra d'établir les étapes et les livrables du projet :

- Définition et fonctionnalités souhaitées de la carte
- Définition des données à intégrer dans la plateforme, informations qui seront à destination des étudiants comme par exemple :
 - Pour outgoing (sortant) : procédure de candidature, informations sur nos écoles partenaires...
 - Pour Incoming (entrant) : programmes, hébergement, buddies et toutes les informations que se trouvent actuellement dans le guide de l'étudiant
 - Identification et définition des ressources techniques nécessaires.
 - Phase de tests
 - Mise en production
 - Transfert et mise à jour des informations
 - Inscription des étudiants de l'EBI
 - Modalités de communication
 - auprès des enseignants pour valider les programmes de cours via le Comité des Programmes (corps professoral, direction académique et représentants des parties prenantes)
 - Auprès des étudiants
 - Promouvoir via les moyens numériques l'utilisation de l'European Student Card (réseaux sociaux, sites web institutionnel de l'EBI)
 - Promouvoir l'application mobile.

L'EBI désignera un référent administratif et un référent technique pour permettre le bon fonctionnement de la plateforme.

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

L'EBI est labellisée Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) depuis 2019. Ce label valorise l'engagement écologique et citoyen de l'EBI sur la base d'un référentiel national promu par la conférence des grandes écoles et la conférence des présidents d'université.

Le label comporte 5 axes dont la gestion environnementale du site. Le campus de l'EBI a été rénové en 2016 en intégrant dans les cahiers des charges des critères environnementaux et de performance énergétique. Le système de gestion automatisé des systèmes électriques est opérationnel. Le diagnostic de performance énergétique réalisé en septembre 2018 montre la performance suivante : bâtiment classé C en consommation énergétique et A en émissions de gaz à effet de serre.

Des indicateurs sont mis en place dans tous les domaines : émissions de CO₂, consommation d'énergie et d'eau, production de déchets. Le bilan carbone réalisé tous les 3 ans permet d'établir un plan d'action pour les réductions d'émission de CO₂, de la consommation d'énergie, de la production de déchet.

D'autres exemples : poubelles tri, optimisation des distributeurs de boissons chaudes qui permet aux étudiants et membres du personnel d'utiliser leur propre tasse/gobelet et qui fournit des tasses en carton recyclable.

Tous les radiateurs électriques sont paramétrés pour maximiser les économies d'énergie.

L'EBI incite et encourage ses étudiants et son personnel à participer aux initiatives écocitoyennes, et prend en compte des impacts liés aux déplacements (co-voiturage et développement du télétravail...)

En ce qui concerne l'offre académique, l'EBI propose un nombre de cours pour sensibiliser nos étudiants français et internationaux aux pratiques respectueuses de l'environnement et du développement durable :

"Enjeux économiques environnementaux et sociétaux pour l'entreprise", cours de tronc commun de cycle Ingénieur.

Cours en lien avec le DD/RS : 2 cours obligatoires de tronc commun, 3 cours obligatoires de Majeure, 10 cours optionnels. Des indicateurs font état de ces cours. Par ailleurs chaque professeur, quel que soit le domaine académique, doit autoévaluer le niveau de compétence en lien avec le DD/RS apporté par son cours : il en ressort que de très nombreux cours apportent des compétences en lien avec le DD/RS.

En ce qui concerne la recherche, le domaine de la biologie industrielle touche à de nombreux thèmes à enjeux environnementaux (transition ingrédients énergétiques, dépollution), sociétaux (enjeux sanitaires, risque industriel) et économiques. A l'EBI, 38% des projets de recherche ont un lien avec le DD/RS et pour 11% des projets le DD/RS est au cœur de la thématique. La grille d'évaluation des projets de recherche et la cotation systématique de chaque projet nous permet de qualifier notre recherche et constituera à l'avenir un outil pour stimuler la recherche vers le DD/RS. Cette grille permet par ailleurs d'identifier le rayonnement, la transmission et la multidisciplinarité des projets.

De nombreuses résidences étudiantes sont situées dans les différents quartiers de Cergy et notamment à proximité de l'école. Des espaces de vie (restauration, détente, salle de musique, salle de sport...) sont implantés. L'ensemble des déchets sont triés sur le site. Ce qui réduit considérablement les

L'EBI déploie en Comité Informatique et en Comité de Gestion de Site les bonnes pratiques numériques (gestion des plateformes numériques, usage raisonné des photocopies, usage de dossiers partagés pour le travail en équipe et pour les enseignements et les projets, télétravail des personnels, cours distanciels...)

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Afin de promouvoir l'engagement civique parmi nos étudiants, nous avons déjà mis en place des cours afin de sensibiliser le sens d'appartenance à l'Europe et l'interculturalité, les étudiants suivent une formation avant leur mobilité en 2^e année et au retour en 4^e année :

Pour les étudiants entrants

L'accueil des internationaux à Cergy

Une journée d'accueil a lieu tous les ans pour les établissements de CY Alliance. L'EBI ajoute une autre journée à celle-ci afin de faire découvrir Paris aux étudiants accueillis et à leurs camarades « buddies ».

Le parrainage

Depuis le développement des échanges académiques internationales, l'EBI a mis en place un parrainage ou Buddies. Depuis l'année dernière, une nouvelle association a été créée (BD Expats) par les étudiants qui ont déjà effectué une mobilité à l'étranger et souhaitent aider les étudiants entrants à s'adapter aussi vite que possible à leur nouvel environnement.

La citoyenneté

A l'EBI, nous organisons une série de rencontres pour favoriser le contact entre les étudiants entrants et étudiants de l'EBI qui sont déjà partis en Erasmus ou qui ont l'intention de partir le semestre/l'année d'après pour mieux se connaître, échanger, témoigner, organiser des repas, des rencontres, des activités etc.

Comme mentionné auparavant dans la partie « inclusion », l'EBI fait partie du programme "Une Grande école, Pourquoi Pas Moi" ce qui a pour but entre autres à encourager les élèves académiquement doués issus des écoles dans les Réseaux d'Education Prioritaires (REP) d'explorer la possibilité de faire des études supérieures. Certains étudiants volontaires de l'EBI sont les tuteurs de ces lycéens qui viennent dans les locaux de l'EBI pour participer à toute une série d'activités de développement personnel, soutenu par des coachs et professeurs.

L'EBI envisage de proposer aux étudiants entrants de s'engager également dans ce programme (pour témoigner sur leur pays d'origine et des sujets spécifiques intéressants pour les lycéens de Cergy). Ils pourraient par ailleurs parler dans leur langue d'origine s'ils parlent l'anglais, l'espagnol ou l'allemand dans le cas où les étudiants entrants soient issus d'un pays parlant une de ces langues utilisées dans les lycées français. Ceci aura l'avantage de stimuler les compétences linguistiques des lycéens.

L'EBI travaille déjà avec la communauté locale par le biais de ses nombreuses associations. Elle envisage avec les autres associations étudiantes ce qu'elles font déjà en tant qu'actions "citoyennes" de les promouvoir auprès des étudiants entrants, par exemple l'association Hopeful organise la collecte et distribution des vêtements pour apporter de l'aide à des familles démunies dans le quartier où se trouve l'école...

L'EBI envisage également contacter la ville de Cergy pour connaître des associations de Cergy qui auraient besoin de bénévoles et proposer cette liste aux étudiants entrants comme activités bénévoles : par ex Le Maillon (épicerie sociale qui a également un potager où des bénévoles pourraient aider à bêcher, planter etc), la Maison des femmes, Secours catholique, Secours populaire, Restos du cœur etc.

Avant leur arrivée, l'EBI communiquera sur ces opportunités et enverra la liste des associations et de leurs activités. Puis à leur arrivée, en lien avec le bureau des élèves, et la responsable de la vie étudiante, une présentation des opportunités et aidera les étudiants à s'engager. Des vérifications de satisfaction seront intégrées à l'enquête annuelle « Incoming ».

Pour les étudiants sortants :

Le Service des Relations Internationales encouragera auprès des étudiants de l'EBI en partance vers l'étranger de s'engager dans des actions bénévoles pendant leur séjour à l'étranger et le valoriser d'une manière ou d'une autre dans leur parcours académique.

Faire savoir aux partenaires internationaux que l'EBI souhaite favoriser un engagement de ses étudiants dans des activités bénévoles.

L'implication de l'association des Anciens de l'EBI

La chargée de mission carrières et Alumni organise des Afterworks au sein de l'Ecole pour faire rencontrer des anciens avec les étudiants autour de thèmes, dans le cadre d'une conférence suivi d'un moment plus convivial. Tous les étudiants sont invités, y compris les étudiants entrants. La communication se fait via une application et la plateforme JobTeaser qui indique les événements, ainsi que sur les écrans d'information du site.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

L'EBI a toujours reconnu les crédits obtenus lors d'une mobilité académique de ses étudiants.

La reconnaissance automatique des crédits commence tout d'abord avec la signature des accords bilatéraux avec nos partenaires ou la validation du programme d'études dans le cas d'un non-partenaire. La fourniture d'informations complètes sur le système de notation est mentionnée dans ces documents.

Lors du dépôt du dossier de demande de départ, chaque étudiant doit inclure les informations appropriées pour que le Service d'Etudes puisse bien évaluer la pertinence du choix (objectifs et descriptif des cours, le niveau d'Etudes (Bachelors ou Masters), le volume de la charge de travail (crédits), modalités d'évaluation etc.).

Le catalogue de cours sert comme base pour aider et faciliter la recherche des cours équivalents chez le partenaire.

Dans le cadre des échanges Erasmus, les étudiants en mobilité dans nos universités partenaires doivent valider un minimum de 30 crédits ECTS par semestre et l'équivalent chez nos partenaires hors Europe (ou équivalent).

La transparence du catalogue de cours (en suivant les règles du Guide d'utilisation ECTS, expliquant comment l'information sera fournie en temps opportun et fournissant un lien vers le catalogue de cours).

Un semestre en échange à l'international valide un semestre académique à l'EBI. Avant leur départ, les étudiants remplissent un Learning Agreement qu'ils signent et qu'ils font valider par l'EBI et par le partenaire.

Les cours choisis par nos étudiants sont validés par le Responsable des Etudes basé sur le tableau de correspondance établi lors du dépôt de leur candidatures. Une attention est portée à la cohérence pédagogique et les exigences des objectifs et finalités du programme.

Pendant la mobilité, toute intention de changement au Learning Agreement doit être signalé au Service des Relations Internationales et validé par le Service des Etudes

Au retour de la mobilité, les Learning Agreements des étudiants sont contrôlés par le Service des Etudes en comparant avec le bulletin de notes officiel. Ceci valide la mobilité internationale de l'étudiant et la validation du semestre à l'international apparaît sur les relevés de notes officiels de l'étudiant.

En cas de difficultés (cours non validés, non disponibles, etc...), le règlement des études de l'EBI prévoit la possibilité de passer en année supérieure avec un minimum de 48 ECTS validés pour une année académique internationale.

Supplément au diplôme

Les compétences acquises par chaque étudiant au travers des enseignements suivis font l'objet d'une synthèse présentée dans le supplément au diplôme remis à l'étudiant diplômé. Cela permet à chaque étudiant de disposer de son profil de compétences à l'issue de sa formation et de pouvoir le communiquer à ses employeurs ou pour des poursuites d'études.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel :

L'EBI est motivée par l'importance de permettre à son personnel enseignant et administratif des occasions de mobilités à l'étranger qui pourraient leur servir dans leur travail actuel et dans leur développement professionnel.

La communication avec le salarié sur la formation et la mobilité passe par le N + 1 au cours de l'entretien annuel et dès que le besoin s'en fait sentir de part et d'autre. La RRH est également à la disposition des salariés à tout moment mais aussi lors de l'entretien professionnel.

Dans la mesure du possible, la mobilité a lieu pendant les semaines de quiz ou examens quand l'absence de l'enseignant est plus facile à gérer.

Les calendriers académique et administratif sont finalisés et validés 6 mois avant la rentrée qui donnent une grande visibilité à l'équipe pour s'organiser pour leurs mobilités.

La mobilité à l'EBI se décline en 2 parties principales :

La mobilité géographique : les salariés de l'EBI sont invités, au cours de leur carrière, à effectuer des formations ou à donner des cours à l'étranger. L'objectif est de montrer une ouverture d'esprit exigée de la part des élèves.

La mobilité fonctionnelle : Elle s'inscrit dans une bonne gestion des carrières. Les salariés souhaitent évoluer sur leurs postes. Le travail transversal à l'EBI (comités opérationnels, audits internes, fonctionnement en mode projet...) permet aux salariés d'augmenter leur champ d'action et leurs compétences, et ainsi de savoir saisir les opportunités internes. La mobilité internationale apporte des nouvelles façons de travailler et de s'organiser. Elle est encouragée. L'audit international des formations est également ancré dans la pratique de la direction générale, qui est auditeur qualité au niveau français (CTI, HCERES), belge (Wallonie et Flandres) et a participé à trois audits de la CTI par ENQA.

Afin de répondre aux exigences de la nouvelle Charte Erasmus + en ce qui concerne la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de mobilité du personnel et des mesures proposées pour enlever les freins, l'EBI continuera et développera deux outils qui sont mis en place à l'EBI pour favoriser ces mobilités :

- La formation professionnelle : formations à l'étranger et formations linguistiques sont fortement recommandées voire obligatoires pour l'ensemble des salariés de l'EBI ; une partie du plan de formation est dédiée à ces domaines.

- L'entretien professionnel organisé par le responsable des Ressources Humaines. Il permet la proposition de ce type de mobilité/formation mais aussi d'échanger autour d'éventuels freins (personnels ou professionnels) à la mobilité afin de trouver des solutions.

S'ajoute à ces mesures l'entretien d'évaluation annuel qui est effectué tous les ans pour tous les enseignants et personnels techniques et administratifs. Le supérieur hiérarchique donne comme objectif au moins une mobilité significative à effectuer pendant le contrat quinquennal.

Durant le dernier contrat, chaque membre du personnel a effectué au moins une mobilité académique ou en congrès. Cela a été facilité par la participation de toute l'équipe à un congrès organisé à Séville par l'EBI.

A chaque rentrée, la responsable des Relations Internationales informe le personnel de l'école des occasions pour effectuer les mobilités chez les partenaires en Europe. Ils sont invités à assister aux debriefings des étudiants qui reviennent de leur mobilité académique pour avoir des informations et se faire une idée.

Les enseignants chercheurs sont informés par le Comité International et la responsable internationale des projets de coopération.

La politique de la direction encourage le développement professionnel par la formation tout au long de la vie. 100% des personnels suivent une formation tous les ans. Certains personnels vont plus loin et s'engagent dans une validation d'acquis pour obtenir un diplôme ou une certification.

Cette politique a pour objectif :

- De permettre à chacun d'acquérir et de valoriser des compétences, d'avoir la possibilité d'apprendre pour être acteur de son parcours et de son évolution professionnelle,
- De lutter contre les discriminations et l'exclusion du marché du travail, développer l'emploi et la croissance,
- De favoriser l'innovation, les transferts de connaissances et de savoir-faire, en accompagnant les entreprises et leurs salariés dans leur stratégie de développement des compétences et l'employabilité.

2.3. A des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Pour sa communication, l'EBI dispose des outils classiques afin de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme : site internet en français et en anglais (www.ebi-edu.com), des brochures en français et en anglais, page FaceBook (3500 abonnés), page LinkedIn en anglais (4500 abonnés), chaîne YouTube...

- Sur Moodle : processus et modalités pour le départ à l'international en mobilité académique, bourses Erasmus+, mobilités internationales des enseignants-chercheurs et du personnel, offres Erasmus+ d'enseignement et de formation, Erasmus Handicap, etc. Ainsi, les étudiants et l'ensemble du personnel ont accès à toute l'information sur les départs à l'international et les offres Erasmus+.
- Des présentations en amphithéâtres sont organisées pour chaque promotion d'étudiants lors desquelles nous décrivons les principes de la mobilité, l'aide financière et le processus de candidature à l'international.
- Directement aux bureaux de la Direction des Relations et du Développement international (ouvert tous les jours aux étudiants et personnel).
- Lors des Erasmus Days, une journée dédiées aux étudiants partis en échange en Europe avec une participation du personnel et des enseignants-chercheurs
- Lors de la journée portes ouvertes, afin d'informer en amont les étudiants souhaitant intégrer
- Via nos réseaux sociaux Instagram et Facebook utilisés ponctuellement durant l'année.

En plus de ces moyens, nous utilisons également :

- Les écrans d'information qui sont à des endroits stratégiques dans l'école par exemple à l'accueil, dans le lounge des étudiants pour communiquer des actualités (arrivée des visiteurs internationaux, des Incomings et activités liées à des événements tels qu'Erasmus Days.
- L'EBI s'appuie sur un photographe et journaliste professionnel issu du monde artistique qui met en valeur ces événements.
- Un questionnaire sur notre partenaires Erasmus + qui est à remplir par nos étudiants pendant leur mobilité académique qui est mis sur le Moodle pour en informer les étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité.
- Un debriefing en forme de présentation à la rentrée par les étudiants ayant complété leur mobilité auprès d'autres étudiants et les membres du personnel

Les rapports de stage effectués dans le cadre du programme sont mis à la disposition de tous les étudiants

Nous souhaitons mieux valoriser le retour de nos étudiants et personnels mobiles.

Un rapport de mission de chaque professeur/membre du personnel sera présenté aux autres enseignants lors des Comités Internationaux qui ont lieu 6 fois par an

Veuillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

La communication et l'application des principes de la Charte Erasmus de l'Enseignement Supérieur (ECHE) 2021-2027 de l'EBI se feront par :

- Affichage sur le site internet de l'école à la page "International - Erasmus+" dans les versions française et anglaise.
- Le Comité International : la présence pluridisciplinaire dans ces comités permet la communication des décisions/informations essentielles dans toute la structure. Tout ce qui touche à la Charte Erasmus+ et ses actions sont systématiquement mis dans l'ordre du jour du Comité International.

- La représentation des autres comités et des parties prenantes améliore la communication interne et la valorisation des actions menées. Ainsi, la présence des étudiants dans ce comité facilite également la communication des actions auprès de la population étudiante.
- Le compte rendu de ces réunions est accessible à l'équipe via le SharePoint de l'école à l'issue de chaque réunion. Les points principaux sont repris pendant les séminaires de travail de l'équipe qui ont lieu au début et à la fin de chaque année académique.
- Les écrans d'information de l'école informent toute la communauté.

Le Service international travaille aussi de plus en plus avec le Service comptabilité afin d'assurer la bonne compréhension des procédures, l'utilisation des fonds dédiés et la distribution rapide et efficace des bourses ERASMUS.